

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE DE RODEZ	
UNITE	
CODE UNITE 09872	PROCÈS-VERBAL N° / 19 PV N° 1594 / 1990

PROCÈS - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

RESERVE AU DESTINATAIRE	
Date 30.11	Ch 001
Destinataires	
N° PIÈCE 01	N° FEUILLET 01

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

FAITS RELATIFS à L' APPARITION D' OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS (O.V.N.I)

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **R** , Gendarme, à la Compagnie de Rodez, en résidence à la Brigade

VU L'(ES) ARTICLE(S) - - - -

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR, sept Novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à huit heures, en service de permanence au bureau de notre unité, se présente Mr **O** , demeurant . Ce dernier nous informe que le 05/11/1990, au soir, il a vu une apparition d'O.V.N.I.

Pour ces faits, nous Gendarme **R** , entendons:

O , né le , fils de , de nationalité française, marié et deux enfants, inspecteur ascenseur, demeurant au , qui nous déclare: - - - - -

- - - Le lundi 05 Novembre 1990, à 19 H 00, je me trouvais devant chez moi, avec ma fille, , âgée de 14 ans. Nous avons aperçu un phénomène étrange. Je ne peux pas vous informer de la distance de cette apparition, mais elle se trouvait au Nord par rapport à nous. Elle m'apparaissait près de nous. Je ne peux vous préciser la distance de cette chose par rapport au sol. - - - - -

- - - Nous avons vu une vingtaine de petits points lumineux verts et rouges, semblant éloignés de plusieurs mètres les uns des autres. Ils ne constituaient aucune forme particulière dans le ciel. Nous avons aperçu également dans la même surface deux spots, type laser de couleur blanche. Ces lumières me semblaient être à la verticale au dessus des entre les - - - - -

- - - Nous avons vu cette apparition pendant quelques secondes, puis ces points lumineux sont partis vers l'Est, vers , à grande vitesse. Je ne peux pas vous décrire leur formation de déplacement, car, en fait, par la suite, je ne voyais plus que les deux spots, séparés d'une distance de 4 à 5 mètres l'un de l'autre. Je répète que ces lumières ne formaient pas d'objet précis. Leur surface représentait environ, un ensemble de 5 avions regroupés, par exemple. - - - - -

- - - Lors de cette apparition, il faisait un temps brumeux, ce qui nous empêchait de distinguer bien la forme entière. Il faisait froid, mais il n'y avait pas de vent. - - - - -

- - - Je suis le seul avoir vu cela du voisinage. Je me trouvais donc, avec ma fille, et ma femme et mon fils sont venus nous rejoindre après. Ils ont vu s'éloigner ces points lumineux.

- - - Tous les quatre, nous avons observé le même phénomène, et, avons remarqué les mêmes faits. Pour moi, il n'y a pas de confusion possible, ces lumières provenaient d'un objet volant non identifié. Je n'ai pas d'autre information concernant ce phénomène. - - - - -

- - - Le 07 / 11 / 1990, à neuf heures. - - - - -

- - - Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

Personne entendue **L' A.P.J**

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 01	Mr le Procureur de la République à	DATE DE CLOTURE LE 07/11/1990	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/> 01	Mr le Préfet de		
	<input checked="" type="checkbox"/> 01	Direction Générale de la Gie (SDOE/DO/RENS (V.H))		
	<input type="checkbox"/> 1	Général commandant la 3 ^e Région Aérienne, Division Opération Section Défense Aérienne (V.H)		

. . . / . . .

-- Le 07 / 11 / 1990, à 14 H 00, nous procédons à l'audition de Mlle C

C , née le , fille de , célibataire, étudiante, de nationalité française, demeurant à , qui nous déclare:

- - - Le 05 / 11 / 1990, à 19 H00, je me trouvais avec mon père devant notre maison. C'est à ce moment là, que j'ai aperçu deux points lumineux rouges, assez haut dans le ciel. Je ne pourrais pas vous dire leur position exacte. Je n'ai perçu aucun son particulier. Il y avait beaucoup d'étoiles à l'endroit où se tenaient ces lumières. Ils sont restés à la même place pendant quelques secondes. - - - - -

- - - Les deux points étaient l'un dessous l'autre, et sont partis ensuite progressivement, en restant dans la même position. Ces deux lumières étaient fixes non clignotantes. Lorsqu'ils sont partis, il s'est créé une forme de fumée derrière un de ses points, en sorte un brouillard léger. - - - - -

- - - Avec mon père qui était près de moi, nous avons discuté. Nous étions d'accord pour dire que c'était un phénomène étrange, et pourtant nous n'avons pas vu les mêmes faits. Je ne peux rien ajouter de plus concernant ce phénomène. Je n'ai aucune explication sur cela. - - - - -

- - - Le 07 / 11 / 1990, à 14 H 30. - - - - -

- - - Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

Personne entendue

L' A.P.J

- - - Un message N° 508/2K du 07/11/1990 a été établi et adressé à la Compagnie.

- - - Des recherches ont été entreprises auprès du voisinage, qui se sont avérées négatives. Aucun nouveau élément n'a pu nous être fourni.